

# Appel à candidatures au Comité Directeur du C.S.L 2024-2028

L'Assemblée Générale Élective Club Subaquatique Lavallois se tiendra le 11 Octobre à 19h00 à **Laval Salle 1 du Bâtiment 13 du quartier Ferrié.**

## APPEL À CANDIDATURES :

Nombre de postes à pourvoir : 20 membres (maximum 20, minimum 6).

Afin d'organiser ces élections et de préparer les bulletins de vote, Vous pouvez vous porter candidat dès à présent et cela jusqu'au **Dimanche 6 Octobre.**

Modalités de candidature :

Envoyer un mail à : [secretariat@club-sub-laval.com](mailto:secretariat@club-sub-laval.com)

En indiquant :

***Je suis candidat pour l'élection de Comité Directeur du CSL,  
Nom, Prénom et date de naissance.***

A L'issue de cette élection, le nouveau Comité directeur se réunira et procédera à l'élection du nouveau bureau (Présidents, Trésoriers, Secrétaires) (présence obligatoire)

**Article 14** - Est éligible au Comité Directeur toute personne majeure, jouissant de ses droits civils et civiques, licenciée de la Fédération. , **à jour de ses cotisations.**

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales;
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée à l'encontre d'un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction fédérale d'inéligibilité ou de suspension de toute activité fédérale, encore en vigueur au moment de l'élection, et causée notamment pour manquement grave aux règles techniques du jeu et constituant une infraction à l'esprit sportif.

**Article 15** - Est électeur tout membre, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, **à jour de ses cotisations.**